

DEROULEMENT DU BIVOUAC : JACQUES BESSE

Description :

- L'horaire du départ est fixé vendredi à 8h30.
- Le lieu de départ de votre randonnée vous sera communiqué lors de votre passage (au plus tard la veille de votre départ) pour finaliser votre inscription au Point d'Accueil du Salon (ouverture 8h30-19h). Le lieu de chaque départ de randonnée est repérable grâce à des oriflammes et un panneauage placés en bordure de route.
- En cas de mauvais temps, l'organisation se réserve le droit de modifier l'itinéraire du parcours pour des raisons de sécurité.
- Préparez-vous pour une randonnée d'environ 450 km. Votre retour sur Valloire sera prévu pour le lendemain en fin d'après-midi.
- Vous devez pouvoir être en totale autonomie tout au long du séjour et vous disposez de tout le matériel nécessaire pour bivouaquer.
- Nous vous conseillons de prévoir des habits chauds pour le soir.
- Convivialité, simplicité et bonne humeur sont au programme.

Organisation :

- Un briefing est organisé avant le départ afin de vérifier la conformité de votre véhicule, vos papiers d'identité et de répondre à toutes éventuelles questions. Vous vous engagez à respecter le règlement intérieur de l'organisation et les consignes énoncées par l'encadrant lors du briefing avant votre départ.
- Chaque encadrant sera muni d'un T-shirt rouge de l'organisation. Les véhicules de l'organisation sont repérables grâce aux stickers « JB ORGANISATION » en haut à gauche du pare-brise avant et sur les portes avant. Le prénom du conducteur apparaît également sur le pare-brise. Vous devez être à jour de l'ensemble des papiers nécessaires pour circuler et vous devez être en mesure de présenter à tout moment votre permis de conduire en cours de validité, le certificat d'immatriculation ou « carte grise », ainsi que le certificat d'assurance et le contrôle technique du véhicule.
- Certains passages lors du parcours sont difficiles. Une certaine maîtrise du véhicule est nécessaire. Tout conducteur novice se doit de le préciser lors de son inscription et doit le signaler à l'encadrant avant le départ. Il en est de même pour tout conducteur étant claustrophobe et/ou ayant peur du vide. Certaines pistes sont étroites et dangereuses en raison du vide.
- **Votre véhicule doit être équipé obligatoirement de quatre pneus mixtes de tailles identiques et d'une boîte courte.**
- **La hauteur du véhicule ne doit pas dépasser 2.60 mètres et le poids du véhicule doit être inférieur ou égal à 3.5 tonnes. Toute remorque est interdite.**
- Il est impératif d'avoir effectué le plein d'essence juste avant le départ. Votre autonomie doit pouvoir tenir environ 400 kilomètres. Un réapprovisionnement dans une station-service sera possible au ¼ du parcours uniquement.
- Vous vous engagez à ne pas être sous influence éthylique, narcotique ou de toute substance susceptible d'affecter sa conduite.

Règles d'usages :

- Les itinéraires des randonnées se déroulent dans un milieu naturel préservé, par conséquent nous vous demandons votre plus grand respect face à l'environnement. Faites attention à la flore et ne dérangez pas la faune locale.
- Aucun déchet ne doit être jeté dans la nature.
- Il est demandé de s'arrêter lorsque vous rencontrez des randonneurs, vététiste etc.
- Vous devrez conduire votre véhicule avec prudence conformément au code de la route.
- Vous devrez adopter une vitesse moyenne de 20km/h sans dépasser les 30km/h en milieu tout-terrain.